

CEMÉA

RELANFORMATION
PAYS DE LA LOIRE



LIVRET
**BPJEPS
ASEC**
44

FORMATION
ANIMATION
2026-2027

**ANIMATION
SOCIO-ÉDUCATIVE
OU CULTURELLE**

ÉDUCATION RELATIVE
À L'ENVIRONNEMENT



CEMÉA PAYS DE LA LOIRE : NANTES | ST-NAZAIRE | LE MANS | ANGERS

TÉL. 02 51 86 02 61 | 102 rue Saint-Jacques 44200 Nantes | accueil@cemea-pdll.org | www.cemea-pdll.org





L'ANIMATION PROFESSIONNELLE

LES CEMÉA QUI SOMMES-NOUS ?	3
LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX CEMÉA	4

BPJEPS ANIMATION SOCIO EDUCATIVE OU CULTURELLE

1. UNE CONCEPTION DU TRAVAIL D'ANIMATION DE NIVEAU 4	6
2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	6
3. COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION	7
4. RÉSEAU ET PARTENAIRES	8
5. PRINCIPES ET MÉTHODES	8
6. L'ALTERNANCE ET LE TUTORAT	9

VOTRE FORMATION BPJEPS ASEC

ORGANISATION GÉNÉRALE

1. LE LIEU DE LA FORMATION	11
2. LA VIE DU GROUPE EN FORMATION	11
3. LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	11

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1. LE RUBAN PÉDAGOGIQUE	13
2. LE CALENDRIER DE FORMATION	14
3. LA FOAD	15
4. LES CERTIFICATIONS	16



Les Ceméa, qui sommes nous ?

MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE SE RÉFÉRANT À L'ÉDUCATION NOUVELLE, LES CEMÉA SONT UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DONT LES MEMBRES ONT CHOISI COMME VECTEUR D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉE, LA FORMATION DES PERSONNELS ÉDUCATIFS DES ŒUVRES SCOLAIRES, POST ET PÉRISCOLAIRES, DE VACANCES ET DE LOISIRS, DES ŒUVRES SANITAIRES, ÉDUCATIVES, SOCIALES ET CULTURELLES. LES CEMÉA MILITENT POUR PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION ET UNE CULTURE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE, POUR DÉVELOPPER LA RESPONSABILISATION, L'AUTONOMIE, LA SOCIALISATION, POUR FAVORISER LA LIBERTÉ, LA CITOYENNETÉ ET LA SOLIDARITÉ.



➤ LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX CEMÉA

EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION C'EST :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- Favoriser le développement des liens sociaux,
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires,
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

LES ANIMATEURS.TRICES PROFESSIONNEL-LE-S ONT UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET POLITIQUE

Ils et elles engagent un projet de société par le choix explicite des méthodes qu'ils et elles mettent en œuvre.

Ils et elles doivent être capables de situer leur action dans des contextes sociaux, culturels et économiques qui dépassent le seul cadre des structures où ils et elles interviennent.

Ils et elles inscrivent leur action dans les démarches de l'éducation populaire en s'adressant à tous les publics, et en agissant pour le développement et l'autonomie de ces publics.

LA FORMATION EST PERMANENTE

Elle se poursuit après la validation d'un diplôme professionnel.

Elle dure toute la vie professionnelle.

LA FORMATION CONTRIBUE À LA TRANSFORMATION DES PERSONNES

Elle dépasse la préparation technique d'un diplôme. Les choix de démarches effectués nécessitent une implication personnelle qui fait que chacun.e se voit autrement, se connaît mieux et se découvre de nouvelles capacités.

Les parcours complets de formation, et pas seulement les diplômes en tant que tels, sont des moyens de promotion individuelle et sociale des personnes.



LA FORMATION EST UN LIEU DE RENCONTRE ET DE CONFRONTATION D'IDÉES ET DE PRATIQUES

Elle est un espace de laïcité où se vivent les différences par la tolérance qu'elle nécessite et par les interrogations individuelles et collectives qu'elle suscite.

NOUS DÉFENDONS LE PRINCIPE D'UNE FORMATION GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS.TES

Cette gratuité doit être garantie par des financements publics et des financements issus des organismes collecteurs.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE EST UNE RICHESSE POUR LES PERSONNES

La reconnaissance et la mise en acte de ce principe sont des acquis sociaux et professionnels importants, pour autant que le corps professionnel soit en capacité d'en contrôler la mise en œuvre.

Dans le cadre de la formation nous sommes attentifs à ce que les personnes qui bénéficient de cette possibilité puissent construire un réel parcours, que l'allègement ne saurait altérer.

Nous reconnaissons également la possibilité à des personnes de pouvoir bénéficier d'un allègement complet de la formation pour la délivrance d'un diplôme, la complexité du parcours conduisant aux allègements nécessitant une implication personnelle forcément réflexive.

LES CEMEA CONDUISENT DES RECHERCHES, DES ACTIONS ET DES FORMATIONS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

Animation Volontaire (BAFA, BAFD) ; Animation Professionnelle (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, VAE, Formation continue) ; Intervention Sociale ; Petite Enfance ; Santé Psychiatrie ; Personnes âgées ; Handicap ; Accompagnements des événements culturels (Festival d'Avignon depuis sa création avec Jean Vilar, Printemps de Bourges, Francolies...) ; Relations Européennes et Internationales ; Insertion sociale et professionnelle des jeunes ; Formation des personnels enseignants, éducation au dehors et à l'environnement.

➤ LE BPJEPS ASEC

ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE OU CULTURELLE

1. UNE CONCEPTION DU TRAVAIL D'ANIMATION DE NIVEAU 4

Le déroulé de la formation qui est proposé s'inscrit autour de 4 blocs de compétences, détaillés plus loin, autour d'une logique d'intervention globale d'un-e animateur-ice. Ces 4 blocs nous semblent correspondre totalement à la réalité professionnelle de l'entrée en fonction d'un-e animateur-ice de niveau IV dans sa structure, ainsi qu'à une progression du niveau de responsabilité et de positionnement éducatif et pédagogique dont ils et elles doivent faire preuve.

IL S'AGIRA POUR LES ANIMATEUR-TRICES D'ÊTRE CAPABLES DE CONCEVOIR, DE RÉALISER ET D'ÉVALUER DES PROJETS D'ANIMATION ET PAR CONSÉQUENT :

- ➔ D'accompagner des personnes et des groupes dans le but de favoriser l'émergence des projets ;
- ➔ De développer des démarches de partenariat pour assurer la réussite des actions ;
- ➔ D'assurer un rôle de coordination et de médiation entre les institutions et les usagers ou entre les techniciens de l'activité et le public ;
- ➔ De préparer, organiser et gérer matériellement et financièrement une action d'animation ;
- ➔ D'évaluer les actions entreprises ;
- ➔ D'utiliser les supports actuels de communication ;
- ➔ De proposer des projets sur des techniques d'animations

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

LA FORMATION VISE À UNE MEILLEURE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

- ➔ Permettre à chacune de consolider son expérience professionnelle et d'enrichir sa qualification pour mieux comprendre et mieux maîtriser les différents aspects (pédagogiques, matériels, techniques, financiers) d'une action d'animation.
- ➔ Permettre à chacune de situer sa pratique professionnelle dans un cadre institutionnel donné, ainsi que dans le champ du travail social et de l'animation et dans l'environnement social, économique et politique.
- ➔ Favoriser l'enclenchement d'un processus d'éducation permanente.

LA FORMATION PARTICIPE ÉGALEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE :

- ➔ Mieux se connaître soi et dans un groupe
- ➔ Améliorer ses capacités d'expression et de communication
- ➔ Mieux situer son rôle dans le monde environnant.

3. COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

ANIMATEUR-TRICE GÉNÉRALISTE : LE CŒUR DU MÉTIER

L'ARRÊTE DU 9 NOVEMBRE 2024 PORTANT SUR LA CREATION DE LA MENTION « ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE OU CULTURELLE » DU BPJEPS DÉCRIT AINSI, POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE LE MÉTIER D'ANIMATEUR-TRICE :

« L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics. Il est attendu, en compléments des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure. L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action. Il peut relever de tous les types de statuts : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise ».

L'intervention de l'animateur-ice s'inscrit dans une logique globale d'éducation populaire, ainsi l'animateur-ice :

- ➔ Accueil et privilégie l'écoute des différents publics, la mise en action des personnes et répond aux besoins identifiés
- ➔ Contribue à développer la citoyenneté et à renforcer le lien social
- ➔ Vise à développer l'engagement associatif
- ➔ Vise à renforcer la capacité à vivre ensemble par le développement de la curiosité, de la confrontation à la diversité et la reconnaissance des différences.

CODE RNCP (RÉFÉRENTIEL MÉTIER) : 39926



4. RÉSEAU ET PARTENAIRES

Les Ceméa s'appuient sur un réseau d'organismes : Ville, Communauté de Communes, Association. Des organisateurs pour qui la formation des encadrantes est essentielle et qui contribuent à l'émancipation des personnes.

Les Ceméa s'impliquent également dans les réseaux régionaux et nationaux d'éducation à l'environnement (Graine, Frene,...)

5. PRINCIPES ET MÉTHODES

La formation est menée en contact avec la réalité. Elle est essentiellement fondée sur la mise en œuvre de moyens qui permettent la prise de conscience de cette réalité, par l'observation, l'expérimentation, l'étude des milieux, de l'environnement.

Méthodes : Dans les sessions, pour la plupart des acquisitions nouvelles, nous recourons aux méthodes de l'étude du milieu.

Observations, enquêtes, entretiens... sont les points de départ des acquisitions (apports théoriques et méthodologiques).

Cette confrontation au réel, alterne avec l'étude de documents et les éléments de réflexion puisés dans les interrogations et les comptes-rendus d'études.

La communication des travaux menés dans la formation est valorisée et nous consacrons du temps à l'expression écrite et graphique.

L'activité est essentielle dans la formation professionnelle et dans l'acquisition de la culture. La formation est fondée sur l'expérience personnelle, facteur indispensable du développement.

Méthodes : Chaque moment de formation fait appel à l'activité et à l'expérience personnelle. Dans les perspectives de la démarche inductive, l'activité personnelle est privilégiée.

L'apport de documents personnels issus des milieux professionnels, la réalisation préalable d'un travail personnel sur lequel va se fonder une partie des travaux, constituent une forme de l'activité des stagiaires.

La plus large place est faite à la pratique des moyens d'animation des groupes.

Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.

Il y a alternance de temps de formation en salle et de temps sur le terrain en extérieur.

La formation se fonde sur le milieu que constitue le stage, sur le milieu socio-économique environnant.

Méthodes : Ces moyens sont abordés tout au long de la formation.

Le groupe en formation constitue un moyen essentiel de connaissance et d'analyse de soi, d'expérimentation collective et de coopération.



6. L'ALTERNANCE ET LE TUTORAT

LES TUTEUR-TRICES EN SITUATION D'EXERCICE PROFESSIONNEL

L'association et l'implication des tuteur-trices n'est pas pour les CEMEA un axe nouveau dans les formations à l'animation professionnelle.

Il nous semble donc incontournable de travailler avec elles-eux, en direct et tout au long de la formation, sur des modes de fonctionnement et de relation à la fois simples pour elles-eux, mais également respectueux de l'esprit des textes du BPJEPS.

Dans le domaine de l'association des tuteur-trices en entreprise, le déroulement des premières sessions de formation au BPJEPS devra être conçu comme permettant d'expérimenter et de mettre en vie progressivement cette implication encore plus au cœur de la formation du terrain d'alternance.

LA FONCTION TUTORALE

Les stagiaires ont toutes une tuteur-trice sur leur terrain professionnel. Leurs rôles s'articulent autour des trois fonctions suivantes : accueil, formation et gestion de l'alternance.

1 - ACCUEILLIR

- Le-la tuteur-trice participe à la définition et à la mise en œuvre d'une procédure d'accueil.
- Il-elle s'engage à prendre en charge, seule ou au sein d'un groupe tutorial, un-e stagiaire à son arrivée et à en être la personne ressource dans l'entreprise.
- Il-elle favorise l'intégration dans le collectif de travail.

2 - FORMER

- Le-la tuteur-trice participe à la mobilisation du stagiaire en renforçant, précisant et guidant le projet professionnel
- Il-elle aide à acquérir des savoir-faire utilisables dans la relation aux autres : gestion des temps d'animation en direction d'un public, gestion du travail d'équipe.
- Il-elle transmet des techniques professionnelles.



3 - GÉRER L'ALTERNANCE

- Le·la tuteur·trice assure une liaison avec l'organisme de formation. En effet, lors des réunions du comité pédagogique, le·la tuteur·trice est présente et est informé·e des différents contenus de formations et peut faire des propositions au regard de ce qui se passe sur le terrain professionnel.
- Il·elle aide à l'élaboration, à la mise en œuvre, à la conduite et à l'évaluation du projet de stage. Le·la tuteur·trice est garant·e de la mise en place du stage pratique. Le projet de stage pratique est négocié avec le·la stagiaire, le·la tuteur·trice et le·la formateur·trice responsable du suivi.

4 - EVALUER

- Le·la tuteur·trice participe à certaines certifications, en effet, il·elle évalue les acquis du·de la stagiaire sur le terrain. Cette évaluation se déroule sur des moments bien repérés dans la formation.
- Il·elle participe à l'évaluation de la formation du·de la stagiaire.
- Il·elle participe à l'élaboration de l'après-formation.
- Il·elle participe au bilan de la formation



➔ LE BPJEPS ASEC

ORGANISATION GÉNÉRALE

1. LE LIEU DE FORMATION

La formation se déroule essentiellement dans les locaux des Ceméa, dans une salle de formation avec un espace dédié aux ressources pédagogiques et du matériel informatique mis à la disposition des stagiaires. La formation a lieu également dans les structures partenaires qui peuvent nous accueillir à la journée. Un espace de restauration composé d'un micro-onde, et de tables et chaises leur permet de pouvoir se restaurer sur place. Certains temps de formation ont lieu en extérieur, les besoins en terme d'équipements sont discutés en début de formation.

2. LA VIE DE GROUPE EN FORMATION

Les Ceméa se référant à la pédagogie institutionnelle, il est important que chaque stagiaire puisse vivre et être acteur·trice d'espaces institutionnels. Il est donc organisé chaque semaine un Conseil de formation, permettant au groupe d'expérimenter cet espace de discussions, de décisions si besoin. L'institutionnel se vit également par la parole portée par des représentantes, aussi en début de formation, les stagiaires éliront ceux·celles-ci. Ces délégués·es siégeront au Comité Pédagogique de Formation (CPF) auquel sont aussi invité·es les tuteur·trices, une représentante de la Direction Régionale Jeunesse et Sports, l'équipe de formation et les prescripteurs (Région, Pôle Emploi, Mission Locale...).

3. LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

La formation BPJEPS ASEC des Ceméa est habilitée par la DRAJES

Contact équipe de formation : bpjepsasec.ere44@cemea-pdll.org

Contact secrétariat : stnzaire@cemea-pdll.org

Référent DRAJES : Gildas Bossis

DÉROULÉ DE LA FORMATION

LE BPJEPS LTP EST DÉLIVRÉ AU TITRE DE LA SPÉCIALITÉ « ANIMATION » ET S'ORGANISE EN QUATRE BLOCS DE COMPÉTENCES (BC) :

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT ET DE L'ANIMATION (BC1) :

- Identifier les caractéristiques principales du territoire de sa structure.
- Identifier les caractéristiques des publics visés par la structure.
- Proposer différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs et actrices du territoire.
- Proposer des projets à partir des pistes identifiées.
- Mobiliser les moyens nécessaires à conduite du projet.
- S'assurer du bon développement des activités.
- Mettre en place les démarches administratives.
- Réaliser un bilan du projet et identifier les perspectives.

VALORISER LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (BC2) :

- Informer les publics visés du programme des activités de la structure.
- Communiquer avec les publics visés de manière adaptée.
- Assurer la promotion de ses activités.

CONCEVOIR, CONDUIRE EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER DES SÉQUENCES D'ANIMATION ET DES SÉANCES D'ACTIVITÉS CULTURELLES, ÉDUCATIVES OU SOCIALES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE (BC3) :

- Concevoir la dynamique de la séquence et l'organisation des séances d'activités.
- Mobiliser des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés.
- Prévoir le contenu et le déroulement de la séquence d'animation.
- Préparer l'espace et le cadre de chaque séance d'activités.
- Accueillir les publics de manière adaptée.
- Susciter l'expression individuelle et collective des publics accueillis.
- Animer les séances. Adapter la progression de la séance. Évaluer l'impact de la séance.

ORGANISER ET ENCADRER LE « VIVRE ENSEMBLE » DES PUBLICS ACCUEILLIS AU SEIN D'UNE STRUCTURE PROPOSANT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (BC4) :

- Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics.
- Réguler les phénomènes de groupe.
- Assurer la sécurité entre deux séquences d'activités.
- Prévoir des temps calmes et des périodes de temps libérés.
- Instaurer des échanges au sein d'un groupe.

1. LE RUBAN PÉDAGOGIQUE BPJEPS ASEC 44

CEMEA PAYS DE LA LOIRE – BPJEPS ASEC ERE 2026-2027 (MaJ 11/07/25 SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

	DATES	SEMAINES	Nb Hrs FOAD	Nb Hrs prés.	Nb Hrs	BC	UP
	22/01/2026	Jury de sélection complémentaire					
	02 au 04/02/26	Positionnement	0	18	18	X	
1	09 au 13/03/26	Du sens de l'activité à la séance	4	31	35	BC3	S1
2	23 au 27/03/26	Milieu professionnel et territoire	4	31	35	BC1	S1
	24/03/26 à 10h	Réunion d'informations des tuteurs et tutrices					
3	7 au 10/04/26	L'environnement de la structure et son public	0	31	31	BC1	S2
4	4 au 7/05/26	De la séance d'activité à la séquence d'animation	4	27	31	BC3	S2
5	26 au 29/05/26	Positionnement et posture professionnelle	4	27	31	BC4	S1
6	15 au 19/06/26	Temps de vie quotidienne : organisation et aménagement	0	35	35	BC4	S2
7	14 au 18/09/26	L'activité et le public dans l'éducation nouvelle	4	31	35	BC3	S3
8	5 au 8/10/26	Les fondamentaux de la communication	0	28	28	BC2	S1
9	12 au 16/10/26	Les pratiques de valorisation en animation	0	28	28	BC2	S2
	13 octobre 2026	Comité Pédagogique mi-formation					
10	2 au 6/11/26	Le champ de l'animation au service du vivre-ensemble	4	31	35	BC4	S3
	18 novembre 2026	Dépôt des dossiers BC 2-4					
11	7 au 11/12/26	Participation des publics et démarche d'éducation populaire	7	28	35	BC3	S4
	7 et 8/12/26	Certifications BC 2-4 : 1 ^{er} passage					
	18 décembre 2026	Dépôt des dates Certifications BC3					
12	11 au 15/01/27	De l'observation au projet d'animation	0	35	35	BC1	S3
13	18 au 24/01/27	Individu et groupe dans la vie collective	0	35	35	BC4	S4
	25/01/27 au 02/05/27	Certifications BC3 – 1 ^{er} passage					
14	01 au 05/02/27	Préparer l'évaluation du projet d'animation	4	31	35	BC1	S4
15	01 au 05/03/27	Conduite du projet et perspectives	4	31	35	BC1	S5
	06/03/27 au 04/06/27	Certifications BC3 – 2 ^{ème} passage					
16	29/03 au 2/4/27	Enjeux de l'Education Relative à l'Environnement	4	31	35	BC4	S5
	29/04/2027	Dépôt des dossiers BC 1					
17	03 au 07/05/27	Evaluation et analyse d'une séquence	0	35	35	BC3	S5
18	18 au 21/05/27	Evaluer sa formation et analyser sa pratique	7	24	31	BC4	S6
	18/05/27 à 10h	Comité pédagogique fin de formation					
	20 et 21/05/27	Certifications BC1 1 ^{er} passage					
	03 et 04/06/27	Certifications BC1-2-4 : 2 ^{ème} passage					
	04/06/2027	FIN DE FORMATION	50	550	600		

INFORMATIONS :

Réunion d'information collective :

16/09/25 ou 08/12/25 à 18h

Dépôt des dossiers de candidature :

23/09/25 ou 07/01/26

Jury de sélection complémentaire :

02/10/25 et 13/01/26

Participation au positionnement obligatoire

	Nb Hrs FOAD	NB Hrs prés.	NB Hrs	%
BC1	12	159	171	28,5
BC2	0	56	56	9,33
BC3	19	152	171	28,5
BC4	19	183	202	33,67
TOTAL	50	550	600	100

2. LE CALENDRIER DE FORMATION 2026/2027

Ce calendrier est prévisionnel et est susceptible d'être modifié

février '26						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars '26						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril '26						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai '26						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin '26						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet '26						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août '26						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre '26						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre '26						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre '26						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre '26						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

janvier '27						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

février '27						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

mars '27						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

avril '27						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

mai '27						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juin '27						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Centre de formation
certifications
Positionnement
Internat

3. LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE (FOAD)

Des temps de formation sont organisés hors des lieux de formation pour permettre d'apprendre à organiser son travail et à utiliser les outils numériques. Ces temps sont identifiés et des outils d'accompagnement des stagiaires seront proposés dès le début de la formation.

4. LES CERTIFICATIONS

BC 2 ET 4

07 et 08/12/2026

BC 3

1^{ER} PASSAGE :

Du 25/01 au

02/05/2027

2^{EME} PASSAGE

Du 06/03 au

04/06/2027

BC 1

20 et 21/05/2027

2^{EME} PASSAGE

BC 1, 2 ET 4

03 et 04/06/2027

PRINCIPES :

Nous faisons le choix pédagogique de favoriser la vérification des compétences en situation réelle (ou pour le moins à partir du contexte réel d'alternance du/de la stagiaire). En conséquence les certifications s'inscrivent le plus possible dans la réalité professionnelle du/de la stagiaire.

Nous choisissons de regrouper plusieurs certifications autour de situations professionnelles, séance d'activité, projet d'animation, dans le souci de proposer un ensemble de situations certificatives simples et lisibles par le/la stagiaire et le/la tuteur/trice.

L'implication du/de la tuteur/trice en amont dans les différentes certifications.

Le soutien du/de la tuteur/trice à partir d'outils fournis par l'organisme de formation afin de faciliter les modalités d'accompagnement.

Les aspects de lecture / écriture nous semblent être une clef de développement personnel et culturel des stagiaires. La nature des parcours de vie habituels des stagiaires s'engageant dans la formation d'animation plaide pour une importance accrue des compétences en matière de communication. Cet axe de formation doit accompagner l'ensemble des parcours et s'appuyer sur l'ensemble des situations formatives et professionnelles.

PROTOCOLE :

Le protocole comprend 3 étapes de certification.

Les procédures d'évaluation s'articulent autour de supports ou de situations pédagogiques :

- La mise en œuvre et l'encadrement d'une séance d'activité
- La présentation et l'évaluation du projet d'animation
- La communication et la valorisation d'actions à destination des publics
- La présentation de l'organisation et l'encadrement du vivre ensemble au sein de sa structure.

Les situations d'évaluation certifiantes que nous proposons ont pour vocation d'outiller le/la stagiaire au-delà de sa formation. Les différents écrits seront lus par le/la formateur/trice référent/e et par le/la tuteur/trice qui pourront demander les réajustements nécessaires.

De même, des mises en situation d'animation préalables seront effectuées, en centre de formation et sur le terrain d'alternance, sous le contrôle du/de la formateur/trice référent/e ou du/de la tuteur/trice.

Enfin, des mises en situation orales seront travaillées tout au long de la formation.

2^{EME} PASSAGE :

Chacune des situations certificatives fait l'objet d'une seconde présentation en cas d'échec. Dans des cas spécifiques (accident, maladie, maternité...), la commission certificative pourra proposer une nouvelle situation d'évaluation certificative.

Chaque proposition de 2^{ème} passage fait l'objet d'un commentaire explicitement formulés au/à la candidat.e dans la grille de certification par la commission d'évaluation.

Pour l'épreuve « séance d'animation », cette contractualisation fixera également la date de cette nouvelle mise en situation qui se tiendra dans un délai à convenir entre le/la stagiaire, le/la formateur/trice et la commission d'évaluation.



SITUATIONS DE CERTIFICATION RETENUES	VALIDATION DES BC	DATES DE CERTIFICATION
PREMIÈRE ÉTAPE		
COMMUNICATION ET VALORISATION <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document : Le/la candidat.e transmet dans les conditions fixées par la DRAJES deux supports de communication présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il-elle a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. ORGANISATION ET ENCADREMENT DU VIVRE ENSEMBLE <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document : Le/la candidat.e transmet dans les conditions fixées par la DRAJES un document de 10 pages portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique. 	BC 2 et BC 4	Dépôt des dossiers : 18/11/2026 Certification : 1 ^{er} passage : 07 et 08/12/2026 2^{ème} passage : 03 et 04/06/2027 avec un dépôt de dossier le 17/05/2027
DEUXIÈME ÉTAPE		
SÉANCE D'ACTIVITÉ Cette situation d'évaluation se déroule dans la structure d'accueil. <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document : Le/la candidat.e transmet dans les conditions fixées par la DRAJES un document de 25 pages maximum, présentant une séquence d'animation mis en œuvre dans la structure d'accueil proposant des activités socio-éducatives ou culturelles. Ce document présentera la progression et les méthodes pédagogiques utilisées. • Mise en situation professionnelle : Le/la candidat.e conduit une séance d'activité auprès de 4 personnes minimum, dans sa structure d'accueil, d'une durée de 30 minutes minimum à 90 minutes maximum. Cette séance est suivie d'un entretien ayant comme support le document écrit et la séance d'activité réalisée, d'une durée de 20 minutes au maximum. Cet entretien comprend 15 minutes maximum de présentation orale par le/la candidat.e et de 30 mn maximum avec les deux évaluateurs/trices. 	BC 3	Dépôt de la date de la séance : 18/12/2026 Dépôt du dossier : 15 jours ouvrés avant la date de certification Certification : 1 ^{er} passage : Du 25/01/2027 au 02/05/2027 2^{ème} passage : Du 06/03/2027 au 04/06/2027
TROISIÈME ÉTAPE		
PROJET D'ANIMATION <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un document : Un document écrit de 25 pages explicite la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'animation dans la structure d'accueil proposant des activités socio-éducatives ou culturelles. Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 50 minutes au maximum dont une présentation orale par le/la candidat.e d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences. 	BC 1	Dépôt du dossier : 29/04/2027 Certification : 1 ^{er} passage : 20 et 21/05/2027 2^{ème} passage : 03 et 04/06/2027 avec un dépôt de dossier le 17/05/2027



ANIM PRO
animpro@cemea-pdll.org
02 51 86 02 61

ANTENNE LOIRE-ATLANTIQUE

Siège régional
102 rue Saint-Jacques
44200 NANTES
accueil@cemea-pdll.org

